

Admissibilités à la seconde phase du concours



Les candidats déclarés dont les numéros d'identifiants suivent sont informés qu'ils sont admissibles aux épreuves orales qui se tiendront dans chacun des pays de la zone CEMAC du 30 mai au 3 juin 2016.

Le Planning de passage sera diffusé selon les mêmes moyens à compter du 25 mai. Chaque candidat admissible recevra un email lui précisant le lieu des épreuves.

Chacun devra se munir impérativement des documents et matériel suivant :

- * Pièce d'identité valide (Passeport, carte nationale d'identité)
- * Curriculum Vitae à jour
- * Extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois
- * Originaux de tous les diplômes de l'enseignement supérieur
- * Certificats de travail (pour les candidats ayant une expérience professionnelle)
- * Un stylo



REPUBLIQUE DU CONGO - Secrétaires de Direction
MATRICULES
CO-06-19
CO-06-24
CO-06-25
CO-06-33
CO-06-40
CO-06-46

REPUBLIQUE DU CONGO - Electrotecnicien
MATRICULES
CO-07-82

REPUBLIQUE DU CONGO - Electromecanicien
MATRICULES
CO-08-52
CO-08-72
CO-08-85

REPUBLIQUE DU CONGO - Gestionnaires - Analystes Financiers
MATRICULES
CO-10-27
CO-10-40
CO-10-42
CO-10-84
CO-10-93
CO-10-95